

La Ville de Magog octroie le contrat de construction principal pour les travaux de revitalisation du centre-ville

Magog, le 18 février 2019 – Le conseil municipal a approuvé, ce soir, en séance publique, l’octroi d’un contrat de construction de 12,1 M\$ pour la réalisation des travaux de revitalisation du centre-ville à l’entrepreneur général Germain Lapalme & fils inc. Les élus ont également octroyé un contrat à Bell Canada pour l’enfouissement des câbles de télécommunication, un contrat à Les Services EXP inc. pour le contrôle qualité des matériaux et un contrat à ECE Électrique inc. pour les branchements électriques des immeubles.

« Nous sommes heureux de pouvoir aller de l’avant, et ce, en respectant l’enveloppe budgétaire établie. Le travail qui a été fait dans les derniers mois pour revoir certains aspects du projet porte fruit et nous sommes convaincus que toutes les personnes impliquées sauront concrétiser ce centre-ville dont nous rêvons depuis si longtemps et dont nous pourrions être fiers », a souligné la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm. Cette dernière s’est également réjouie que l’un des plus importants contrats à ce jour soit octroyé à une entreprise de Magog.

À la suite de l’ouverture des soumissions le mardi 5 février dernier, l’équipe de la Ville et Pluritec, le consultant mandaté pour la réalisation des plans et devis, ont procédé à une analyse de conformité. Le contrat de construction principal est aujourd’hui octroyé au plus bas soumissionnaire conforme. Dès cette semaine, la Ville entamera les discussions et la planification des travaux avec Germain Lapalme & fils inc. afin de commencer les travaux le mois prochain.

La conseillère municipale et présidente du Comité de revitalisation du centre-ville, M^{me} Nathalie Pelletier, est enthousiaste face à l’octroi de cet important contrat : « C’est une nouvelle étape que nous franchissons dans la réalisation de ce projet. Les citoyens et les commerçants se préparent depuis un bon moment et nous pouvons maintenant dire que le projet se concrétise. Magog aura un centre-ville à son image : accueillant, dynamique et rassembleur. »

Avant la période des fêtes, la Ville de Magog a dévoilé les divers outils de communication mis en place dans le cadre du projet. Dès maintenant, la population peut se tenir informée grâce au site Internet (centrevillemagog.ca). Sous peu, de nouvelles sections seront dévoilées et l’information sur les travaux, les entraves et les stationnements sera facilement accessible pour tous. L’infolettre



(centrevillemagog.ca/infolettre) et la page Facebook (facebook.com/RCVMagog) consacrées à la revitalisation du centre-ville sont aussi de bons moyens pour se tenir informé de l'avancement du projet. Rappelons qu'en novembre dernier, le conseil municipal a approuvé un budget de 300 000 \$ pour la mise en place de mesures d'atténuation visant à attirer les gens au centre-ville et à minimiser l'impact des travaux pour les commerçants et les utilisateurs du centre-ville. Ces mesures et les activités qui y sont rattachées seront annoncées prochainement.

Représentant un budget total de 22,4 M\$, le projet de revitalisation du centre-ville comprend :

- la réfection complète des infrastructures souterraines et des aménagements de surface de la rue Principale Ouest, de la rue Merry Nord à la rue Sherbrooke;
- l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication;
- le déplacement d'une conduite de gaz;
- la réfection du passage piétonnier vers le Bras-de-rivière et de la rue de la Grosse-Pomme;
- le remplacement du mur de soutènement sur la rue Merry.

La première phase de travaux devrait se terminer à la fin de l'année 2019. En 2020, la deuxième phase se caractérisera par des interventions ponctuelles et l'ensemble des travaux sera terminé avant l'été 2020.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

